



L'Indicateur en bref...

Communiqué 2019-11-13-1

Le 13 novembre 2019

TOLÉRANCE ZÉRO !

Bonjour à tous et à toutes,

Votre syndicat insiste depuis longtemps l'importance de maintenir un milieu de travail où le respect entre la clientèle et le personnel prendrait toute la place qu'il mérite.

Bien que l'employeur ait changé le terme de « tolérance zéro » pour « situation délicate » le but reste le même « le respect ».

Au printemps dernier l'employeur donnait une formation à tous les S.D.O. sur les « situations délicates ».

Malheureusement, nous avons reçu plusieurs commentaires de votre part qu'il y a encore plusieurs S.D.O. qui se cachent lorsqu'une situation se produit avec des joueurs problématiques.

Nous vous demandons de prendre le temps de remplir un rapport d'évènement (en ligne ou sur place) et de le faire parvenir au bureau syndical, afin de faire un suivi sur les joueurs problématiques, peu importe leurs STATUT.

Nous comptons sur vous, pour nous aider à corriger cette situation.

Merci,

Denis Gaby
Président SCCM 3939